

République Française Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)

tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotav@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice: 15
Présents: 13
Votants: 14
Convocation le ;

08/12/2023

Séance du mercredi 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée,

s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents: MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MEFTAH Pascal,

MASSACRIER Sylvaine

Représentés: PEYCELON Guillaume par GOURBEYRE Auriane

Absents et Excuses:

Secrétaire de séance : MARIANI Jean-Michel

Objet de la délibération :

DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DE LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION AU
TITRE DU FONDS DE
CONCOURS POUR LA
RENOVATION DU
PRESBYTERE
DE 2023 064

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant les Fonds de Concours au titre de l'enveloppe de 2 800 000€ pour les projets d'équipement de Loire Forez Agglomération

Considérant les projets de travaux sur la commune d'Ecotay l'Olme

Monsieur Robert JOANIN expose que le projet de rénovation du presbytère dont le coût prévisionnel s'élève à 538 197.50 € HT soit 644 611.50 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement de Loire Forez Agglomération.

A cet effet, Monsieur Robert JOANIN demande au Conseil Municipal d'approuver la demande de subvention d'un montant de 13 048 € auprès de Loire Forez Agglomération dans le cadre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la demande de subvention auprès de Loire Forez Agglomération dans le cadre de la première sous-enveloppe du Fonds de concours pour les projets d'équipement
- autorise Madame le Maire ou toute personnes habilitée à signer la demande de subvention et tout autre document permettant la constitution du dossier de demande de subvention

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

RF SOUS-PREFECTURE de MONTBRISON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/12/2023
042-214200875-20231213-DE_2023_064-DE

